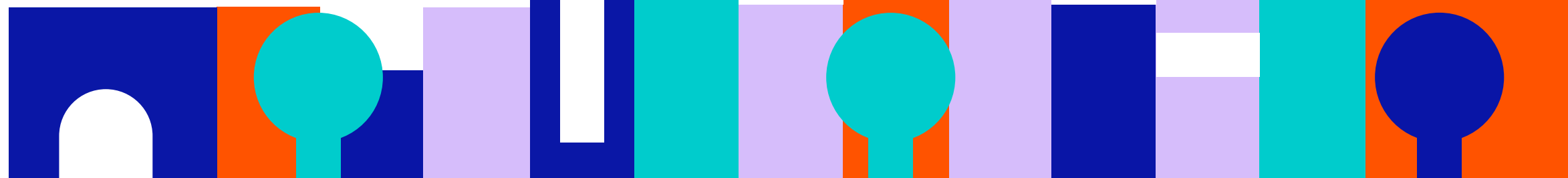


Appel à projets Ingénierie financière – ACTEE x Banque des territoires

Webinaire du 18 mai 2026



ACT'EE

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique



Programme
financé
par



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

En
partenariat
avec



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



AMF
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ



BANQUE des
TERRITOIRES



Caisse
des Dépôts
GROUPE

1.

Contexte & objectifs



Contexte & objectifs

Partenariat ACTEE x Banque des Territoires

- **Partenariat stratégique** établi en **2023** pour accompagner les Collectivités territoriales à faire émerger leurs projets à travers l'ingénierie technique
- Ce premier partenariat a consisté en un co-financement par la Banque des Territoires, à travers le programme **Eduréno**v, des appels à projets du programme ACTEE (bonification des subventions ACTEE...)
- **Renforcement du partenariat** : convention concernant la mise en place d'un **parcours d'accompagnement en ingénierie financière** pour l'année 2025-2026

Un parcours commun d'accompagnement



S'inspirer
des cas d'école (fiches projets de
rénovations exemplaires)

Développer ses compétences
des guides sur le financement, l'ingénierie, le
tiers-financement

Se tenir informé
des webinaires avec
des experts

1. Ressources

ACT'EE | 
Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique

Economies de flux,
études énergétiques,
Études de MOE...

L'Edu Prêt
une instruction simplifiée pour les
projets EduRénov



Etudes en ingénierie financière et
juridique

3. Financement

2. Ingénierie

Le dispositif Intracting
prêt court terme
remboursable par les
économies d'énergie

Le tiers-financement
co-investissement dans des structures
de type société de projet et/ou économie
mixte

Appui en ingénierie
technique et en Assistance
à maîtrise d'usage



Contexte & objectifs

Contexte de l'AAP Ingénierie financière



Contexte & objectifs

Pourquoi mobiliser un appui en ingénierie financière ?

Un accompagnement en ingénierie financière permet de :

- **Mobiliser efficacement les ressources existantes** (subventions, prêts à taux préférentiels, etc.) et **optimiser son plan de financement**
 - **Porter un projet plus ambitieux et global**
- 1 Assure la soutenabilité budgétaire des projets
 - 2 Réduit le risque financier pour la collectivité
 - 3 Maximise l'impact des investissements

Contexte & objectifs

Un appel à projets en deux lots, pour s'adapter aux besoins de territoires :

Lot 1 : Mobilisation du marché à bons de commande d'ingénierie financière portée par EduRenov (Banque des Territoires)

- 3 types de prestations proposées
- Prestations ponctuelles d'expertise
- Mobilisables rapidement

Lot 2 : Mobilisation d'un·e expert·e en financement portée par ACTEE

- Une expertise déployée dans les territoires
- Un déploiement de moyens humains sur le long terme



2.

Cahier des charges

Cahier des charges

Lot 1 : 3 missions mobilisables, cumulables et pris en charge à 100%

Audit

Analyse flash, optimisation du plan de financement et proposition de scénarios

Prestation 1

- Analyse de la situation financière de la collectivité au regard du projet de rénovation chiffré
- Proposition de scénarios budgétaires pour trouver le montage financier optimal et durable

Carto

Identification et cartographie des financements

Prestation 2

- Vision exhaustive et actualisée des options de financement disponibles au niveau local, nationale et européen et de leurs caractéristiques
- Recommandations opérationnelles

Montage

Appui au montage des dossiers

Prestation 3

- Appui au montage administratif et financier des dossiers de demande de financement
- Un maximum de 3 dossiers accompagnés

Accompagnement financé par la BEI pour les collectivités du dispositif « Fonds de Transition Juste »



Cahier des charges

Lot 1 : marché à bon de commande d'ingénierie financière portée par Eduréno

Mon bâtiment est éligible s'il est un ...

Ecole, groupe scolaire



Collège, lycée



Cantine



Centre de loisirs et structure périscolaire, crèche municipale et PMI



Université



Équipement sportif (gymnase, piscine...)



Critères de sélection

Type de projet : projet de rénovation visant à minima **40% d'économies d'énergie**

**Les projets des territoires ultramarins seront appréciés par le biais de critères liés à l'adaptation au changement climatique.*

Nombre de projets : entre 1 et 10 projets

Niveau de maturité : le projet de rénovation est en **phase de programmation** à minima

Besoin manifeste : témoigner d'un **réel besoin** d'appui en ingénierie financière

Temporalité : une priorisation sera donnée aux projets avec des **échéances calendaires proches**

Cahier des charges

Lot 2 : mobilisation d'un·e expert·e en financement portée par ACTEE

Diagnostics financiers

- Recense les éléments **qualitatifs en quantitatifs** nécessaires à l'**analyse financière** des projets à accompagner
- Réalise des **diagnostics financiers** et propose des **scenarios de financements**
- Evalue les capacités à porter des **scenarios de financements complexes** (tiers financement, intracting, etc.)

Montage de dossiers

- **Conseille et oriente** les collectivités sur les opportunités de financement
- **Accompagne dans le montage de dossiers** (subventions, dont fonds européens, prêts, mobilisation de CEE, etc.)
- Appui au **reporting** (le cas échéant)

Animation territoriale

- Participation, le cas échéant, au **comité local des financeurs**
- Articule l'action avec **les acteurs locaux** de la planification écologique
- Animation / participation au **réseau des ExFi** au niveau national

Cahier des charges lot 2

Lot 2 : mobilisation d'un·e expert·e en financement portée par ACTEE

Deux modalités pratiques de déploiement :



- Option 1 : poste au sein de la SASU FNCCR, sous hiérarchie ACTEE et mis à disposition des territoires
- Option 2 : recrutement du poste par la collectivité lauréate et cofinancé par ACTEE

NB : sous réserve des arbitrages en cours sur le programme ACTEE 4

Cahier des charges lot 2

Option 1 (poste SASU FNCCR) :

Expert·e mis à disposition pour accompagner les territoires, avec les contreparties suivantes :

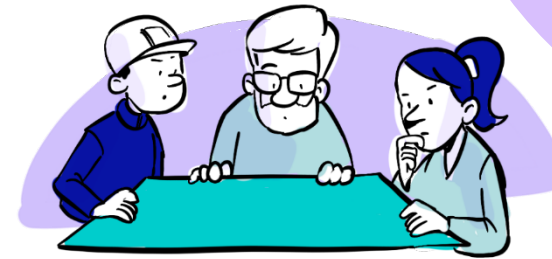
- Mise à disposition d'un bureau dans les locaux
- Intégration effective dans l'organisation interne de la collectivité
- Mise en place d'une convention d'hébergement

Planning visé :



Cahier des charges lot 2

Option 2 (poste au sein de la collectivité / de la structure mutualisatrice) :



- Formalisation d'une **fiche de poste** par la SASU FNCCR et partage à la collectivité lauréate



- L'expert·e recruté·e par la collectivité bénéficiera du **programme de formation** ainsi que la participation à la **communauté élargie des experts en financement**

Cahier des charges lot 2

Option 2 (poste au sein de la collectivité / de la structure mutualisatrice) :



- Système de recrutement similaire aux postes **d'économies de flux**
- En cas **d'avis favorable** du jury, un dépôt devra être effectué sur la **plateforme** d'ACTEE : <https://portail.programme-cee-actee.fr/public/dossier> (à compter de septembre 2026)

Cahier des charges lot 2

Pour les deux options de déploiement :



- l'expert·e en financement sera basé au sein d'une structure mutualisatrice (intercommunalité, Syndicat d'énergie, Département, Région, AREC etc.),
- mais pourra mettre ses compétences au service des projets des communes.

Cahier des charges lot 2

Lot 2 : critères de sélection des projets

- Être **lauréat du programme ACTEE**
- Avoir en propre / travailler en collaboration avec une structure porteuse de postes **d'économies de flux, de Conseiller en Energie Partagée, d'animateurs chaleur renouvelable, ou de Générateurs**
- **Nombre de projets** de rénovation énergétique et niveau de maturité
- **Impact** du ou des experts financiers (**surface/ taille/nombre** de collectivités couvertes et **typologie de collectivité** [rurales / urbaines] etc.)
- Cohérence de la **méthodologie de travail** proposée
- Capacité de **déploiement** au regard de la structuration interne
- Cohérence des **indicateurs de suivi** proposés



Cahier des charges

Les structures éligibles lot 1

Collectivités territoriales	Communes Départements Régions
EPCI à fiscalité propre	Communautés de Communes (CC) Communautés d'Agglomération (CA) Communautés Urbaines (CU) Métropoles
EPCI sans fiscalité propre	Pôles d'Équilibres Territoriaux et Ruraux (PETR) Pôles Métropolitains Syndicats Mixtes fermés et ouverts Syndicats intercommunaux à Vocation Unique (SIVU) Syndicats intercommunaux à Vocation Multiple (SIVOM) Syndicats intercommunaux à la carte
Entreprises locales publiques	Sociétés d'Économie Mixte (SEM) Sociétés Publiques Locales (SPL) Sociétés d'Économie Mixte à Opération Unique (SEMOP)
Agence d'ingénierie Territoriale à but non lucratif partenaires des Collectivités	Agences Locales Énergie Climat (ALEC) Agences Régionales Énergie Climat (AREC) Agences Techniques Départementales (ATD) Agences Techniques Régionales (ATR)

Cahier des charges

Les structures éligibles lot 2 – option 1 (poste au sein d'ACTEE)

EPCI à fiscalité propre	Communautés d'Agglomération (CA) Communautés Urbaines (CU) Métropoles
EPCI sans fiscalité propre	Syndicats Départementaux de l'Energie (SDE)
Agence d'ingénierie Territoriale à but non lucratif partenaires des Collectivités	Agences Régionales Énergie Climat (AREC) Agences Techniques Régionales (ATR) Ententes de Syndicats d'Energie

Cahier des charges

Les structures éligibles lot 2 – option 2 (poste au sein de la structure lauréate)

Collectivités territoriales	Régions Départements
EPCI à fiscalité propre	Communautés de Communes (CC) Communautés d'Agglomération (CA) Communautés Urbaines (CU) Métropoles
EPCI sans fiscalité propre	Pôles d'Équilibres Territoriaux et Ruraux (PETR) Pôles Métropolitains Syndicats Départementaux de l'Énergie (SDE) Syndicats Mixtes fermés et ouverts Syndicats intercommunaux à Vocation Unique (SIVU) Syndicats intercommunaux à Vocation Multiple (SIVOM) Syndicats intercommunaux à la carte
Entreprises locales publiques	Sociétés d'Économie Mixte (SEM) Sociétés Publiques Locales (SPL) Sociétés d'Économie Mixte à Opération Unique (SEMOP)
Agence d'ingénierie Territoriale à but non lucratif partenaires des Collectivités	Agences Locales Énergie Climat (ALEC) Agences Régionales Énergie Climat (AREC) Agences Techniques Départementales (ATD) Agences Techniques Régionales (ATR)

3.

Modalités de candidature et calendrier

Modalités de candidature lot 1

Comment candidater ?

Remplissage complet du [formulaire de candidature](#)

Si plusieurs bâtiments concernés remplissage de [l'annexe téléchargeable](#) sur le site d'ACTEE

Pour toute question sur le lot 1, contactez l'équipe EdurénoV : edurenov@caissedesdepots.fr

Éléments demandés dans la candidature

- Informations sur le bâtiment (nom, adresse, m2, nombre d'usagers)
- Contexte du projet, travaux envisagés, ambition du projet, études déjà réalisées
- Niveau de maturité et calendrier envisagé
- Prestations envisagées
- Contact du candidat

+ possibilité de joindre tout document complémentaire jugé utile à la candidature

Modalités de candidature lot 2

Complétude du formulaire **FORMS**

Lot 2

28. Nombre de projets de rénovation énergétique et leur niveau de maturité par type de collectivités accompagnés *

Entrez votre réponse

29. Maturité et niveau de connaissance sur l'ingénierie financière *

Entrez votre réponse

30. Capacité de déploiement de ce nouveau service au regard de la structuration interne (cellule administrative et financière, service des marchés publics, service bâtiment) et/ou à l'échelle d'un territoire plus vaste (dans le cas de candidature de structure mutualisatrice, de candidature commune de plusieurs syndicats, etc.) *

Entrez votre réponse

31. Nombre et impact de l'expert-e en financement sur les projets par les collectivités (surface/taille/nombre de collectivités couvertes), Typologie de collectivités (rurales/urbaines) *

Entrez votre réponse

32. Méthodologie de travail proposée (ce point peut être détaillé dans une note transmise par mail aux référents de l'appel à projets) *

Entrez votre réponse

33. Proposition d'indicateurs de suivi *

Entrez votre réponse

34. Présentation de la structuration alliant des postes d'économiseur de flux (en priorité), de Conseiller en Energie Partagée (en priorité), d'animateurs chaleur renouvelable (en lien avec le fonds chaleur), ou de Générateurs ; *

Entrez votre réponse

Pour toute question sur votre candidature au lot 2, contactez l'équipe ACTEE dédiée :

l.couland@fnccr.asso.fr et s.hamdi@fnccr.asso.fr

Modalités de candidature lot 2

Éléments demandés pour le dossier de candidature (transmission par mail) :

- Une **lettre d'engagement** à réaliser les actions mentionnées et notamment la mise à disposition d'un bureau à destination de l'expert en financement
- Une note sur la **méthodologie de travail** et les **indicateurs** de suivi proposés, ainsi que sur la **capacité de déploiement** de l'expert·e en financement et de ses missions
- **Nombre de projets** de rénovation énergétique et leur niveau de maturité (transmission des études énergétiques réalisées)
- Documents touchants aux **capacités financières** des collectivités (subventions déjà attribués, PPI, capacité d'emprunt/d'endettement)
- **Organisation interne** de la collectivité / structure mutualisatrice (présence d'un service marché public, d'un service financier, d'un service bâtiment, ou efficacité énergétique, etc.)
- **Liste des aides mobilisées** à date et massifications envisagées

+ indiquer par mail **l'option privilégiée**

(n°1 pour l'ExFi ACTEE ou n°2 pour l'ExFi recruté par la structure candidate)

Calendrier lot 1

3 dates de relève de candidature et 1 jury par date de relève

11 février

Jury
courant
mars



30 avril

Jury fin
mai début
juin



25 juin

Jury
courant
juillet

10 collectivités lauréates
pour 18 projets de
rénovation



Annnonce des lauréats et démarrage des prestations
dans les semaines suivant le jury

Calendrier lot 2

25 juin

Clôture des
candidatures

Eté

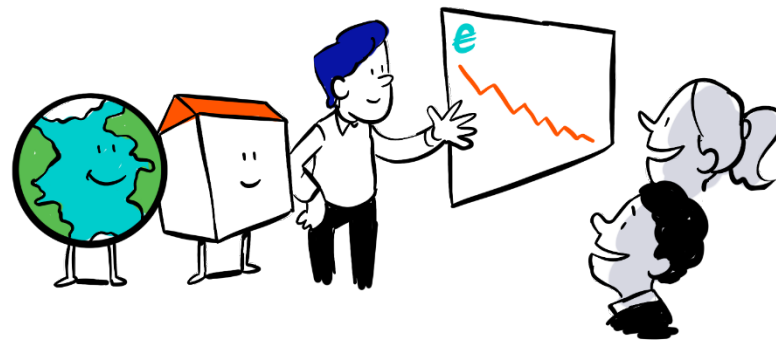
Instruction

Eté

Jury

NB : Le calendrier a été décalé compte tenu de l'échéance électorale

Calendrier des webinaires de présentation de l'AAP



Accès au formulaire de candidature via le QR code ou le lien ci-dessous :

Appel à projets "Ingénierie financière" - ACTEE x Banque des territoires



[Formulaire de candidature](#)

4.

Foire aux questions

Foire aux questions

Quels sont les bâtiments éligibles à ce nouvel appel à projets ?

- Pour lot 1 (BDT) les projets doivent remplir les conditions suivantes :
 - Rénovation d'un bâtiment scolaire, périscolaire ou sportif ;
 - Viser une réduction d'au moins 40 % des consommations d'énergie finale ;
 - Les territoires ultramarins bénéficient d'une appréciation adaptée au contexte climatique.



Les projets doivent être en phase pré-opérationnelle (audit énergétique réalisé, scénario de travaux en cours de définition) à minima.

- Le lot 2 (ACTEE) inclut tous les bâtiments faisant parti du patrimoine tertiaire des structures éligibles.

Foire aux questions

Est-il possible de candidater aux deux lots ?

- Oui, il est tout à fait possible de candidater aux deux lots si votre structure est éligible

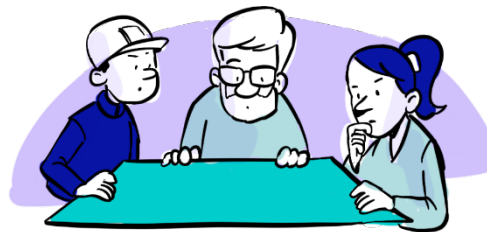
Est-ce que le cumul des différentes prestations du lot 1 est possible ?

- Oui, le cumul des différentes prestations du lot 1 est possible



Foire aux questions

Est-il possible de valoriser un poste existant en tant qu'expert en financement ?



- Pour être éligible au co-financement d'un-e expert-e en financement, il doit y avoir une création de poste. Toutefois, si vous disposez d'un profil en interne répondant aux critères du poste, il est possible de faire évoluer cette personne sur ce poste (à condition qu'un nouveau poste soit bien créé).

Si nous disposons d'un économe de flux, peut-il être identifié comme expert en financement dans le cadre de l'appel à projet ?

- Non, le poste d'expert en financement doit être distinct du poste d'économe de flux, bien qu'ils soient amenés à travailler en étroite collaboration.

Foire aux questions

L'expert·e en financement pourra-t-il intervenir sur des dossiers type ELENA, BEI ou FEDER, impliquant un important reporting ?

- Oui, les expert·es en financements seraient amenés à travailler sur ce type de projets européens (ELENA, BEI, FEDER, autres programmes européens...). Selon les besoins identifiés, le reporting pourrait aussi être assuré par ce poste.

Peut-on préciser le champ d'intervention de l'expert·e en financement sur la question énergétique ? Est-ce uniquement bâtementaire ?

- La rénovation énergétique des bâtiments reste la porte d'entrée et le cœur d'activité. Mais si un projet de rénovation bâtementaire implique des sujets connexes tels que l'éclairage public, l'autoconsommation, décarbonation des modes de chauffage, etc, ces sujets pourront également être traités par l'expert·e en financement.



Contacts



Lot 1 : edurenov@caissedesdepots.fr

Lot 2 : s.hamdi@fnccr.asso.fr et l.couland@fnccr.asso.fr



Lien vers la page de présentation de l'Appel à projets :

[Appel à projet « ingénierie financière » ACTEE x Banque des territoires - ACTEE](#)

Des questions ?

Suivez-nous
sur LinkedIn



www.programme-cee-actee.fr

contact@programme-cee-actee.fr

Merci pour votre écoute



ACT'EE

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique



BANQUE des
TERRITOIRES



Édurénov
le programme

Programme
financé
par



Programme
co-porté
par

